

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De: **05 OCT 2022**
Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac
N° 20220558

La Présidente du Limoges Métropole,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-10, R.151-10 et L.151-11,
Vu le règlement de 2005 de l'Union européenne de 19 Octobre 2005 relatif au Plan local d'urbanisme de Solignac,
Vu le code de l'aménagement, notamment l'article L.151-1,
Vu notamment les documents annexes,
DÉTERMINE, sur la proposition de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac sont mises à jour en ce qui concerne les documents annexes au présent arrêté. La mise à jour consiste à l'intégration de l'ensemble des cartes annexes.

ARTICLE 2. La mise à jour est effectuée sur les documents existants à disposition du public à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole, ainsi qu'en copie.

Fait à Limoges, le 05 Octobre 2022

La Présidente,

Guillemette GILBERT

Présidente
10 rue de la République
63000 Limoges
05 45 25 40 00

Publié le 10/10/2022

PROCES-VERBAUX DES
REUNIONS DU COMITE
DE SOLIGNAC

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200558_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_SOLIGNAC.pdf
(.pdf, 2,5 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**